

COMMUNE D ' YEVRES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 05 janvier 2012

Le 05 janvier 2012, à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Yèvres s'est réuni, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DOUSSET Dominique, Maire.

Le procès verbal de la précédente séance, en date du 22 novembre 2011, est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE FONDS DE PEREQUATION / 2011

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des factures concernant divers achats ou travaux, dont le règlement est intervenu au cours de l'année 2011, décide de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir, l'octroi d'une subvention de 25 000 € sur le Fonds Départemental de Péréquation, au titre de l'année 2011.

DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE FDAIC POUR LES TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS SUR LA VOIRIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise VILLEDIEU Frères, pour les travaux de grosses réparations sur la voirie communale.

Le montant du devis s'élève à 30 871,60 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention sur le Fonds Départemental d'Aides aux Communes.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CUISINES DE LA SALLE RECREATIVE ET DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente un contrat d'entretien de l'entreprise VIAUD SAS, pour les cuisines de la salle récréative et de la cantine scolaire.

Le montant du contrat d'entretien, annuel, s'élève à 3 706,26 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce contrat d'entretien et autorise Monsieur le Maire à le signer.

ALIENATION DU CHEMIN RURAL N° 117 ET D'UNE MARE COMMUNALE AU TARTRE

Le Conseil Municipal décide d'accéder à la demande de Monsieur DUMAND Alain, qui se propose d'acquérir le chemin rural n° 117 et la mare communale, au Tartre, qui dessert ses propriétés.

Le prix de vente est fixé à 1,00 € le m². L'acquéreur prenant à sa charge, en sus du prix indiqué, les frais liés à la transaction (de notaire, de géomètre et d'enquête publique).

L'accord de l'intéressé sur ces conditions de vente sera sollicité.

Ce n'est qu'à l'issue d'une enquête publique et aux vues de ces conditions que le Conseil Municipal décidera le déclassement et l'aliénation effective du chemin rural n° 117 et de la mare communale, au profit de Monsieur DUMAND Alain, domicilié à Yèvres, 13, Le Tartre, aux prix et conditions mentionnés ci-dessus, sous réserve des résultats de l'enquête publique qui se déroulera pendant une durée légale de 15 jours, sous la responsabilité d'un commissaire-enquêteur.

DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE

Suite aux installations sur la zone d'activités de la Croix Verte, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire et utile de dénommer la voie qui traverse cette zone d'activités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de dénommer cette voie la Rue de la Garenne.

SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES – CONCERTS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une régie de recettes pour l'encaissement des produits résultant de l'organisation de concerts communaux a été créée le 12 mars 2001, et précise que cette régie, n'ayant pas été utilisée depuis, doit être supprimée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de supprimer la régie de recettes pour l'encaissement des produits résultant de l'organisation de concerts communaux.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de demande de subvention de la Maison Familiale Rurale de Beaumont-les-Autels. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de plusieurs courriers de remerciements, suite à la distribution des bons d'achat, et de cartes de vœux.

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion de présentation du projet d'aménagement du centre bourg aux riverains, et transmet les inquiétudes, voire les réticences, de plusieurs commerçants et professionnels de santé concernés.

Monsieur le Maire indique que cela conforte le planning prévu, à savoir : dans les meilleurs délais, aménagement d'une première tranche, rue du Lieutenant Stockes et, pour le reste, une ou plusieurs tranches conditionnelles, si les capacités budgétaires de la commune le permettent, lors des exercices à venir.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que la construction du bâtiment technique se poursuit.
- que les travaux d'assainissement au Tartre sont terminés.
- que les permis de démolir et de construire pour la restauration du St Jacques sont accordés.
- du programme de formation des élus du 1^{er} semestre 2012.
- que le bulletin municipal est à l'impression.
- que la réunion d'information organisée par le Comité Départemental de gymnastique volontaire a eu lieu ce jour : un atelier équilibre aura lieu tous les jeudis, de 10 h à 11 h, à partir du 19 janvier.
- que l'inauguration de la gendarmerie de Brou aura lieu le 10 janvier à 16 h.
- que la course de tandem aura lieu le 16 juin.
- que des allemands vont venir séjourner à Yèvres, l'été prochain (août et septembre), et qu'ils recherchent une personne pour leur donner des cours de français.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.